

CAMPAGNE PRINTEMPS 2010

**UN ENVIRONNEMENT
SAIN,
C'EST UN DROIT**

Bhopal : mettre fin à
25 ans d'injustice



2010

www.exigeonsladignite.ca

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



EX

LA DIGNITÉ

EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ





© ICJB

Des survivant-e-s de Bhopal marchent à New Delhi pour demander au gouvernement indien de l'eau non contaminée.

Bhopal, Inde 1984 : Entre 7 000 et 10 000 personnes ont été tuées sur le coup ou en l'espace de quelques jours, et 15 000 autres sont mortes au cours des vingt années qui ont suivi. La plupart des victimes étaient pauvres. Les victimes ont déployé depuis beaucoup d'efforts afin d'obtenir réparation et faire en sorte que les responsables soient tenus de rendre des comptes. Cependant, leurs efforts ont bien souvent été vains.

Quatre ans après la catastrophe, après un règlement à l'amiable entre le gouvernement indien et l'Union Carbide

(maintenant une filiale de Dow Chemical), une indemnisation a été octroyée aux victimes. La Cour suprême a confirmé l'arrangement bien que les victimes, des groupes de la société civile et d'autres personnes aient considéré le montant insuffisant et n'aient pas été consultés. Par ailleurs, les survivants qui ont tenté de réclamer ces indemnisations se sont heurtés à un grand nombre d'obstacles tels que la corruption, de longs délais de versements et le refus d'accès à des mécanismes appropriés d'appel.

Plus de vingt-cinq ans après, le gouvernement indien refuse d'assumer ses responsabilités alors que la population doit lutter pour avoir accès ne serait-ce qu'à de l'eau salubre. Dow Chemical refuse également de rendre compte, alors que les effets nocifs de la fuite des produits chimiques touchent encore de nouvelles générations.

Dites au gouvernement indien et à Dow Chemical que l'impunité dont est victime la population de Bhopal doit cesser!

Faites signer autour de vous la pétition adressée à M. Andrew Liveris, président de Dow Chemical, et envoyez une lettre à M. Manmohan Singh, premier ministre du gouvernement indien.



Pour télécharger le matériel de la campagne
Pour en savoir plus
Pour suivre l'actualité de la campagne
Rendez-vous sur exigeonsladignité.ca

Merci pour votre engagement. En solidarité avec les hommes, les femmes, les enfants d'aujourd'hui et les générations futures, faisons du bruit ! Joignons notre voix pour que justice soit rendue à Bhopal, pour que la discrimination envers les personnes pauvres cesse... pour que leur voix se fasse entendre dans les salles de réunion de Dow!

Merci à Geneviève Piquette pour sa collaboration dynamique au niveau du graphisme du carton 'conscience verte' et à Fanta Traoré, stagiaire pour la campagne *Un environnement sain, c'est un droit*.

Béatrice Vaugrante
Directrice générale
bvaugrante@amnistie.ca

Colette Lelièvre
Coordnatrice campagnes et actions
clelievre@amnistie.ca

TABLE DES MATIÈRES

Bhopal, la catastrophe des pauvres
Les femmes, victimes de réprobation sociale
La lutte de Bhopal pour la justice !
Comment rendre justice à la population de Bhopal?
Pourquoi Amnesty internationale travaille encore sur la catastrophe de Bhopal ?

AGIR DOW CHEMICAL DOIT FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE À BHOPAL!

AGIR LE GOUVERNEMENT INDIEN DOIT METTRE FIN À PLUS DE VINGT - CINQ ANS D'INJUSTICE !

Et plusieurs propositions d'ACTIVITÉS

ANNEXES

Pétition format 8 ½ X 14 à envoyer à M. Andrew Liveris, président de Dow Chemical
1 modèle de lettre destinée à M. Manmohan Singh, premier ministre indien
1 modèle de lettre à envoyer aux journaux locaux
3 modèles de cœurs
Modèle de lettre pour accompagner les cœurs
Modèle de masque
Un document à photocopier recto-verso sur l'Inde, Bhopal et quelques victimes
Des affichettes pour le kiosque
Affiches de la campagne
2 cartons pour les activités de collaboration avec les professeurs

Bhopal, la catastrophe des pauvres

Dans la nuit du 2 au 3 décembre 1984, une fuite de 54 tonnes d'isocyanate de méthyle et d'autres produits réactifs s'est produite dans l'usine de pesticides de la société Union Carbide (appartenant depuis 2001 à Dow Chemical) à Bhopal, dans le centre de l'Inde. Près d'un demi-million de personnes y ont été exposées. **Entre 7 000 et 10 000 personnes ont été tuées sur le coup ou en l'espace de quelques jours, et 15 000 autres sont mortes au cours des vingt années qui ont suivi. La plupart des victimes étaient pauvres.** Un grand nombre de celles qui sont mortes étaient l'unique ou le principal soutien de leur famille. Certaines familles ont aussi perdu leurs animaux, source de revenu crucial. En raison de problèmes de santé (problèmes respiratoires, dysfonctionnements du système neurologique ou cancers), **des milliers de personnes ont perdu leur travail ou n'étaient plus en mesure de gagner leur vie.** Presque toutes celles qui ont été exposées aux produits toxiques se sont enfoncées de plus en plus profondément dans la pauvreté. **Aucune information sur les impacts des produits chimiques n'a été fournie par Dow Chemical.** La société a tourné le dos à Bhopal sans nettoyer correctement le site de l'usine, laissant les victimes face aux problèmes de pollution.



Raes Mohammed, 62, a expliqué à Amnistie internationale qu'il était un infographiste avant la catastrophe. « Le lendemain de la fuite, ses yeux coulaient. Quand je regardais la lumière, c'était comme voir 1000 rayons. Depuis ce moment, je dois mettre des gouttes comme traitement et mes yeux ne sont jamais revenus comme avant. Je ne peux plus faire mon travail d'infographiste. »



© Rachna Dhingra
Deux garçons puisent de l'eau à une source contaminée à Sunder Nagar, une colonie de Bhopal en 2004. Les pompes contaminées sont peintes en rouge par le gouvernement.

Plus de vingt-cinq ans après l'explosion, le site est toujours contaminé, des dizaines de milliers de personnes boivent régulièrement de l'eau empoisonnée.

Hasina Bi de Atal Ayub Nagar, un quartier de Bhopal à proximité des installations, boit de l'eau de la pompe manuelle située près de sa maison depuis 18 ans. Elle dit : « *Quand vous regardez l'eau, vous pouvez voir une mince couche d'huile à la surface. Tous les contenants dans ma maison se sont décolorés « vert jaune »* ». Elle ajoute : « *Nous devons marcher au moins 2 kilomètres pour avoir de l'eau propre à : Chola Nakka. Ma santé est si détériorée que je n'arrive pas à transporter l'eau de là.* »

Les femmes, victimes de réprobation sociale

Nombre d'entre elles sont veuves, trop malades pour travailler et sont dans une situation particulièrement précaire. « Nous ne recevons pas toutes la somme dérisoire de Rs. 150 (Can. \$3.35) qui est due à chaque veuve. On me l'a refusé sur la base que je n'avais pas 60 ans », raconte Kiran Jain, 40, une veuve.



Nanni Bai a environ 60 ans mais elle ne reçoit aucune pension et elle n'est pas admissible pour l'achat de nourriture vendue à des prix subventionnés. « Le gouvernement ne donne ni emploi ni pension. Et la seule compensation monétaire que j'ai reçue pour la mort de mon mari est épuisée depuis longtemps parce qu'il a fallu payer l'avocat et l'intermédiaire qui a fait les démarches pour moi pour que je reçoive la compensation et ensuite les factures de frais médicaux. Combien de temps cela va-t-il durer ? Comment devons-nous vivre ? »

Pour celles qui étaient célibataires, l'étiquette « exposées aux gaz » a rendu tout mariage éventuel improbable. Haseena Bi, un résident de Jai Prakash Nagar, a peur que sa fille de 16 ans Rubina ne puisse se marier car elle est connue pour souffrir de maladies causées par la fuite de produits chimiques comme l'anémie, des faiblesses et elle a des sécrétions vaginales importantes.

Les entreprises qui sont impliquées

Union Carbide India Limited (UCIL), renommée en 1994 **Eveready Industries India, Limited (Eveready Industries)**.

Union Carbide Corporation (UCC), une société basée aux États-Unis qui détenait 50,9% des parts d'UCIL. En 1994, UCC cède les 50,9% de parts qu'elle détenait auprès d'UCIL à **MacLeod Russel (India) Limited.**, située à Calcutta. En février 2001, UCC est devenu une filiale à part entière de The **Dow Chemical Company (Dow)**.

AGIR ** AGIR ** AGIR ** AGIR ** AGIR

Dites à Dow Chemical qu'elle doit prendre ses responsabilités.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION !

La lutte de Bhopal pour la justice !

Plus de 100 000 personnes continuent de souffrir de maladies incurables et chroniques, comme des problèmes respiratoires, des dysfonctionnements du système neurologique ou des cancers et ne reçoivent pas les soins médicaux dont ils ont besoin. Les survivants attendent toujours une indemnisation équitable et une réparation à la hauteur de leurs souffrances.

Inlassablement, ils ont fait campagne afin que soit correctement nettoyé le site, qu'une indemnisation satisfaisante leur soit accordée et que les responsables soient tenus de répondre de leurs actes. Les victimes et leurs sympathisants, dont des enfants et des handicapés, sont allés jusqu'à parcourir plusieurs fois les 800 kilomètres séparant Bhopal de New Delhi. Des militants ont par ailleurs organisé des rassemblements, des pétitions et des grèves de la faim.



Des survivants de Bhopal et des sympathisants marchent à New Delhi, en Inde, mai 2006

© Maude Dorr

Des résidents de Bhopal manifestent pour obtenir de l'eau potable, juillet 2004.

Deux mois auparavant, la Cour suprême de l'Inde avait ordonné à l'État du Madhya Pradesh de fournir de l'eau potable pour boire à la population dont les réserves avaient été contaminées.

AGIR ** AGIR ** AGIR ** AGIR ** AGIR

Dites au Premier ministre indien que l'état indien doit aider la population de Bhopal.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA LETTRE !

Comment rendre justice à la population de Bhopal?

Aux termes du droit international, tout État a pour obligation de veiller à ce que les droits fondamentaux de la personne ne soient pas affaiblis ou bafoués par les entreprises. Le gouvernement indien, en manquant à cette obligation fondamentale, est tout autant responsable que Dow Chemical de l'injustice dont sont victimes, depuis plus de vingt-cinq ans, les habitants de Bhopal.

Les droits humains qui sont bafoués :

Le droit à la vie, *Déclaration universelle des droits de l'Homme* et Pacte et traités sur les droits humains

Le droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, Article 25.1 de la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*.

Le droit à un recours efficace, Article 2 (3) du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*.

Le droit à un niveau de vie suffisant, Article 11 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

Le droit au travail, Article 6 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

Le droit à un environnement sain, Article 12 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

Le droit à une vie de famille, Article 10 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

Pour rendre une justice adéquate aux habitants de Bhopal, le gouvernement indien, la communauté internationale et Dow Chemical doivent :

- Mettre entièrement en place la commission habilitée pour traiter de l'affaire Bhopal et lui accorder les ressources et les moyens nécessaires
- Nettoyer complètement et remettre en état le site de l'usine
- Fournir des soins médicaux
- Approvisionner régulièrement la population touchée en eau propre et saine
- Octroyer des réparations financières
- Répondre aux problèmes non résolus de l'indemnisation des victimes
- Obliger les responsables à rendre compte de leurs actes
- Extradier et faire juger M. Warren Anderson, président de l'Union Carbide au moment du drame
- Mettre en place un cadre juridique international en matière de droits humains directement applicable aux entreprises

AGIR ** AGIR ** AGIR ** AGIR ** AGIR

Dites à Dow Chemical qu'elle doit prendre ses responsabilités.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION !

Pourquoi Amnesty internationale travaille encore sur la catastrophe de Bhopal ?

Responsabilité des entreprises

Selon le droit international, les États ont la responsabilité ultime de respecter, protéger et promouvoir les droits humains. Cependant, les entreprises ont un impact immense sur les droits des individus et des communautés. Cet impact peut être positif par la création d'emplois. Pourtant, les entreprises peuvent contribuer à la violation des droits humains par manque de prévoyance ou d'une planification appropriée, ou par des gestes délibérés. Ensemble, les entreprises et les États ont donc un rôle à jouer pour s'assurer que les droits humains ne sont pas minés par les opérations d'une entreprise.



Jeunes d'Amnistie et d'Oxfam prennent part à une action en Belgique en 2005 demandant que justice soit rendue à la population de Bhopal.

Bhopal n'est pas seulement une tragédie des droits humains datant du siècle dernier. Il s'agit d'une parodie de ces droits, et cela se passe aujourd'hui. Les liens entre les intérêts d'une entreprise puissante, la discrimination envers les personnes pauvres, la complexité des situations juridiques, le laisser-aller des autorités et leur manquement à leur devoir se sont avérés un obstacle gigantesque pour les habitants de Bhopal dans leur lutte pour la justice.

Amnistie internationale travaille toujours sur la tragédie de Bhopal parce qu'il ya eu de récents développements¹. Toutefois, ils sont loin d'être suffisants. Il faut donc continuer la lutte pour que justice puisse enfin être rendue aux habitants de Bhopal.

Amnistie internationale soutient la campagne pour la justice à Bhopal et ses membres et ses sympathisant-e-s continueront de s'associer aux survivant-e-s et aux militant-e-s pour exiger que justice leur soit enfin rendue. La tragédie de Bhopal montre de manière flagrante comment les entreprises abusent des droits humains, surtout vis-à-vis de populations pauvres pour qui le recours à la justice est difficile et qui doivent survivre. Elle témoigne également de ce qui survient lorsque les gouvernements ne prennent pas des mesures appropriées pour régler les compagnies et les obliger à rendre compte de leurs actes lorsque les droits fondamentaux de la population sont bafoués.

¹ Pour plus d'informations sur les développements récents, voir www.bhopal.net/

AGIR DOW CHEMICAL DOIT FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE À BHOPAL!

Dow Chemical, qui a acheté Union Carbide en 2001, a toujours refusé de nommer les produits toxiques qui se sont échappés lors de l'explosion. La société a tourné le dos à Bhopal sans nettoyer correctement le site de l'usine, laissant les victimes faire face aux problèmes de pollution. L'ironie est que Dow promet dorénavant, dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises, des activités pour l'accès à l'eau : Run for Water! **C'est honteux!**

Faites signer la **pétition adressée à Monsieur Andrew Liveris, président de Dow Chemical dont le siège social est au Michigan aux États-Unis.**

N'hésitez pas à faire signer votre entourage, vos collègues, vos pairs et votre famille.

Organisez des séances de signatures dans des centres commerciaux. Visitez des écoles près de chez vous tout en vous assurant qu'il n'y a pas déjà un groupe d'Amnistie déjà organisé.

Quand vous faites signer la pétition, **parlez de la situation des victimes** comme Parvati Bai, Raes Mohammed et Nanni Bai. (Voir une description de leur cas à l'annexe)

Les pétitions doivent être retournées au secrétariat d'Amnistie internationale pour ensuite être acheminées à Monsieur Andrew Liveris. Envoyez-les à l'attention de :

Colette Lelièvre
Campagnes et actions
Amnistie internationale Canada francophone
6250, Boul. Monk
Montréal, H4E 3H7, Québec

ENVOYEZ LES PÉTITIONS AU PLUS TARD **LE 1^{er} JUIN 2010.**

Matériel fourni :

Pétition format légal (8 ½ X 14)

En annexe

Document d'information sur l'Inde,
la catastrophe et quelques victimes

En annexe

AGIR GOUVERNEMENT INDIEN DOIT METTRE FIN À PLUS DE VINGT - CINQ ANS D'INJUSTICE !

Le gouvernement indien néglige depuis vingt-cinq ans ses devoirs à l'égard de la population de Bhopal. Les diverses promesses qui ont été faites n'ont pas été respectées et aucune mesure satisfaisante n'a jamais été prise pour faire face aux répercussions de la fuite de gaz toxique. Alors que les habitants de Bhopal doivent lutter pour pouvoir avoir accès ne serait-ce qu'à de l'eau salubre, les entreprises impliquées se sont soustraites à leurs responsabilités et ont entravé les démarches entreprises par les victimes pour obtenir réparation.

Demandez au premier ministre indien de mettre fin à plus de vingt-cinq ans d'injustice pour la population de Bhopal.

Envoyez **une lettre signée au Premier ministre du gouvernement indien, Monsieur Manmohan Singh.**

Quand vous faites signer la pétition, **parlez de la situation des victimes** comme Parvati Bai, Raes Mohammed et Nanni Bai.

N'oubliez pas d'envoyer votre lettre directement en Inde à l'adresse suivante :

Prime Minister of India
Dr. Manmohan Singh
Room No. 148 B
South Block, Raisina Hill
New Delhi 110 001
Inde

Matériel fourni :

Modèle de lettre à envoyer à Monsieur Manmohan Singh	En annexe
Document d'information sur l'Inde, Bhopal et quelques victimes	En annexe

ACTIVITÉ DE SOLIDARITÉ

Des cœurs pour soutenir les victimes de la tragédie de Bhopal dans leur lutte pour la justice

Envoyez des cœurs aux victimes de la catastrophe de Bhopal, pour leur témoigner votre soutien à leurs revendications.



Préparez votre matériel pour produire les cœurs :

- 1- Photocopiez les modèles de cœurs ou dessinez les vôtres;
- 2- Signez et faites signer par votre entourage, vos collègues, le public.

Accompagnez les cœurs d'un message personnel aux victimes de la tragédie de Bhopal. **Dites-leur que vous les appuyez!**

Envoyez le tout avec une lettre d'accompagnement aux hommes, femmes et enfants de Bhopal.

ÉCHEANCE : AU PLUS TARD FIN JUIN 2010.

Veuillez retourner votre lettre à :

Colette Lelièvre
Campagnes et actions
Amnistie internationale Canada francophone
6250, Boul. Monk
Montréal, H4E 3H7, Québec

Matériel fourni :

Trois **modèles de cœurs**

En annexe

Lettre modèle pour accompagner les cœurs

En annexe

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

pour Amnistie internationale

Oui ça peut être l'fun !

Les sous, c'est important ! C'est le nerf de la paix. Pas de sous, pas de campagnes et pas de droits !

Comme vous le savez, *Amnistie* ne reçoit aucune subvention de gouvernement ou de compagnie.

Soyez créatifs, organisez: un 5 à 7 avec des samosas ou mets indiens (cherchez une commandite d'un restaurant indien), une soirée déguisée de films Bollywood, une compétition sportive, une activité musicale, un karaoké, une vente de produits équitables, un tirage...

Ou : engagez-vous comme gardien-ne, coupez le gazon de vos voisins, allez promener le chien de votre voisin.

Demandez une contribution fixe, mais un surplus est bien apprécié.

Liez votre activité à la campagne en cours : déguisez-vous, informez vos participant-e-s des activités d'*Amnistie*. Valorisez les bons coups d'*Amnistie* (voir une courte liste à l'annexe).

Pour nous aviser de votre activité,
contactez Charles Perroud, cperroud@amnistie.ca, poste 229
Pour le matériel promotionnel,
contactez Caroline Russell, crussell@amnistie.ca, poste 221

Pour tout don de plus de 15\$ chaque donateur reçoit un reçu pour fins d'impôt

Un grand MERCI ! !

ACTIVITÉ 1

Collaboration avec les professeurs

Activité 1 : Durée de 25-45 minutes.

Titre : Droits humains lors d'une catastrophe environnementale

Fournissez-leur une copie du contexte de la catastrophe et le matériel pour l'organiser (les cartons sur les violations de droits humains) que vous trouverez en annexe.

Donnez une carte à chaque personne avec un nom d'un droit humain. Demandez-leur de discuter sur :

1. Que veut dire chaque droit?
2. Quels droits ont été violés à la suite de la catastrophe de Bhopal?
3. Quels droits sont encore violés?
4. Demandez les raisons de leur raisonnement.
5. Demandez pourquoi cela arrive plus facilement quand les personnes concernées sont pauvres

Explication: Il est important de dire que les entreprises et les États peuvent prévenir ce type de tragédies. Les gouvernements ont le pouvoir et les ressources pour faire en sorte que les entreprises aient à rendre des comptes. Actuellement, plusieurs n'adoptent pas des lois ou ne renforcent pas les lois existantes afin que les entreprises soient responsables de leurs actions.

Discussion approfondie :

1. Qui devrait être responsable de la tragédie de Bhopal?
2. Qu'est-ce qui devrait être fait pour respecter et protéger les droits humains de la population autour de Bhopal ?

Pour bonifier l'activité, proposez-leur d'inviter un-e membre bénévole de l'une ou l'autre des coordinations suivante:

Coordination Environnement et droits humains : enviro.coordination@amnistie.ca

Coordination Économie et droits humains : ralaniel@amnistie.ca

Matériel fourni :

Contexte de la catastrophe
(distribuez des copies du contexte
de ce matériel de campagne)

Cartes sur les droits humains

En annexe

ACTIVITÉ 2

Collaboration avec les professeurs

Durée 20 – 40 minutes

Titre : « ASSEMBLER LES PIÈCES »

- Expliquez que dans de nombreux cas, il existe de graves violations qui n'ont jamais fait l'objet d'une enquête ou qui n'ont jamais été résolues, et qu'il n'y a pas de justice pour les populations concernées.
- Dites aux participants que chaque groupe va devoir assembler les pièces de l'étude d'un cas tragique où les droits d'une communauté sont encore violés 25 ans après l'action irresponsable d'une entreprise.
- Donnez une « carte de l'étude de cas du Bhopal » à chaque membre du groupe.
- Demandez à la personne qui a la carte numéro 1 de se tenir à l'extrémité d'un mur et de lire sa carte.
- Les participants qui pensent avoir la phrase qui suit doivent aller se tenir tout près de la première personne et lire leur carte.
- Répétez l'exercice jusqu'à ce que toutes les cartes soient alignées et aient été lues. À la fin, demandez aux participants de lire leurs cartes clairement encore une fois.

Poursuivez avec une discussion :

Qui doit être tenu pour responsable de la catastrophe de Bhopal?

Que devrait avoir fait l'Union Carbide pour respecter et protéger les droits des populations vivant dans la région ?

Expliquez qu'il est important que les entreprises et les gouvernements empêchent que de telles tragédies ne se reproduisent. Les gouvernements ont le pouvoir et les moyens de tenir les entreprises pour responsables conformément à la loi. Actuellement, plusieurs gouvernements ne le font pas.

Matériel fourni :

Les cartes du cas de Bhopal

En annexe

ACTIVITÉ *Le kiosque actif*

Pour rendre le kiosque encore plus intéressant, faites une vigile avec des personnes portant des masques (modèle en annexe) pour montrer que Bhopal est une tragédie des droits humains qui dure encore.



Installez **des chaudières d'eau sale** avec une pancarte « Boulez-vous de cette eau? À Bhopal, ils n'ont pas le choix ».

Pensez à faire jouer de la musique indienne. Faites visionner de petits clips vidéo sur la catastrophe.

Sylvie Joly, une réalisatrice québécoise et syndicaliste, a fait un reportage sur Bhopal dans le cadre du 25^e 'anniversaire' de la catastrophe. Vous pouvez le visionner directement sur Internet ou le télécharger sur un

ordinateur.

Rendez-vous à topsy.com/tb/www.dailymotion.com/video/xbcwo7_bhopal-inde_news. Il sera aussi disponible sous l'onglet Audio-Vidéo dans le site Web de la campagne à exigeonsladignité.ca. Pensez à vous associer avec des syndicats locaux pour l'organisation d'événements.

Pour annoncer votre activité, faites une marche en portant des masques dans les corridors de votre établissement, à la cafétéria, sur la rue, etc.

Suite à la prochaine page

Actions Actions** Actions** Actions** Actions****

1. Faites signer **la pétition adressée à Monsieur Andrew Liveris, président de Dow Chemical**. Vous trouverez le modèle en annexe.
2. Envoyez une **lettre au Premier ministre du gouvernement indien, Monsieur Manmohan Singh**. Vous trouverez le modèle en annexe.
3. Envoyez des **cœurs** comme symbole de soutien aux victimes de la catastrophe de Bhopal. Vous trouverez trois modèles de cœurs en annexe.

Dates potentielles pour organiser une activité :

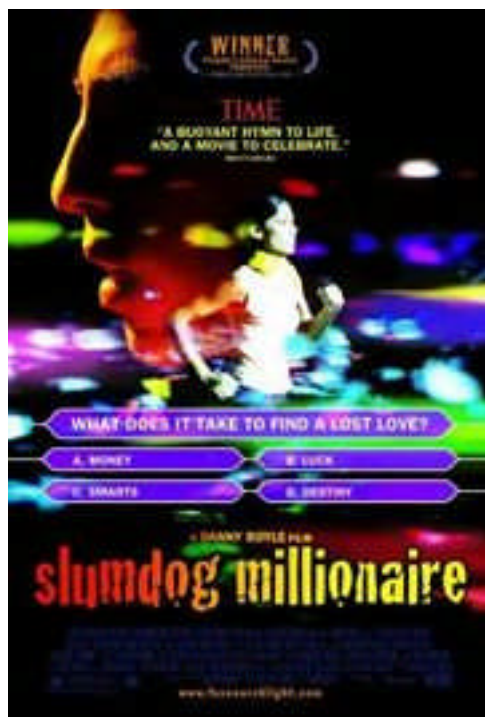
Journée mondiale de la Santé	Mercredi 7 avril
Run for Water soutenu par Dow	Dimanche 18 avril
Journée de la Terre	Jeudi 22 avril
Semaine canadienne de l'environnement	30 mai au 5 juin

Matériel fourni :

Document d'information recto-verso sur l'Inde, la catastrophe et quelques victimes	En annexe
Affichettes	Modèle en annexe
Clips vidéos à télécharger	Onglet Audio-Vidéo sur exigeonsladignité.ca
Pétition	En annexe
Lettre pour le Premier ministre indien	En annexe
Cœurs	Modèles en annexe
Affiches	Dans l'envoi par la poste
Affichette « Boiriez-vous de cette eau? À Bhopal, ils n'ont pas le choix »	En annexe

ACTIVITÉ *Des petites vues*

La projection d'un film peut être une activité ludique qui attirera un public qui ne fréquenterait pas un kiosque d'Amnistie internationale.



Slumdog Millionaire pourrait être un choix judicieux. Il ne traite pas de Bhopal mais il se passe en Inde et il démontre la réalité quotidienne de quantité de gens.

Mais vous pouvez aussi essayer de trouver chez votre boutique de location préférée un film fait en Inde (ceux fait à Bollywood). Il y a de forte chance qu'il ne soit disponible qu'avec des sous-titres français. Encore là, il s'agit de mieux comprendre la société indienne par le biais d'une création originale.

Chez votre boutique de location de vidéos, demandez des films réalisés en Inde.

Profitez ensuite de l'occasion pour faire signer la pétition qui cible Dow Chemical et la lettre destinée au premier ministre indien.

Matériel fourni :

Pétition

En annexe

Modèle de lettre destinée

En annexe

à M. Manmohan Singh, premier ministre indien

ACTIVITÉ DE VISIBILITÉ

Les médias doivent le savoir!

Les victimes de la catastrophe de Bhopal luttent depuis plus de vingt-cinq ans pour que justice leur soit rendue. **Témoignez-leur votre soutien!**

Faites savoir à côté de chez vous ce qui se passe à Bhopal, en demandant aux journaux locaux et étudiants de faire connaître l'injustice dont sont victimes les habitants de Bhopal.

Voyez un modèle de lettre ouverte en annexe ou bien rédigez la vôtre! Des photos sont disponibles dans le site Web de la campagne pour illustrer votre lettre.

N'oubliez pas de nous envoyer une copie de votre lettre publiée en mentionnant le nom du journal et la date de publication.

Matériel fourni :

Modèle de **lettre à envoyer
aux journaux locaux et étudiants**

Photos à télécharger du site
de la campagne

En annexe

Onglet Activités. exigeonsladignité.ca